



Dossier de presse

Janvier 2026



LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Sommaire

Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, un établissement de référence en pleine transformation _____ page 3

Chiffres clés _____ page 4

La santé mentale, un enjeu majeur de santé publique _____ page 5

Une prise en charge dans la cité, au plus près des besoins des patients

- Information et orientation avec les plateformes téléphoniques et les CADEO _____ page 6
- Suivi des patients en ambulatoire _____ page 7
- Hospitalisation sur le Campus Hospitalier du Vinatier _____ page 7

Une offre de soins de pointe, personnalisée et spécialisée _____ page 8

Focus sur quelques dispositifs spécialisés d'offre de soins

- Troubles du neurodéveloppement _____ page 9
- Expertise régionale et nationale dans le TDAH et l'autisme _____ page 11
- Addictions _____ page 12
- Trouble bipolaire _____ page 13
- Suicide _____ page 13
- Dépression chez la personne âgée _____ page 15
- Troubles psychotiques _____ page 15

Une recherche d'excellence _____ page 17

L'écoute des patients et la place des aidants _____ page 19

Focus sur la qualité de vie au travail des équipes soignantes _____ page 20

Un pôle d'enseignement de référence _____ page 22

Une volonté de conjuguer santé environnementale et santé mentale _____ page 23

Contact _____ page 24

Le Vinatier, un établissement de référence en pleine transformation

Acteur de référence dans sa discipline médicale, Le Vinatier est le deuxième établissement public de santé mentale en France.

Avec plus de 30 sites de soin, de recherche et de formation répartis dans la métropole Lyonnaise, c'est un acteur central dans l'écosystème qui œuvre chaque jour pour faciliter l'accès aux soins, soutenir le rétablissement et promouvoir la réhabilitation psychosociale, à tous les âges de la vie.

Grâce à ses activités de recherche clinique et au travers de collaborations scientifiques nationales et internationales, Le Vinatier est à la pointe de la médecine spécialisée et personnalisée en psychiatrie.



Des changements stratégiques depuis 2019

L'établissement dispose aujourd'hui d'une offre de soins homogène en psychiatrie générale, de haute qualité, quel que soit le lieu de domiciliation du patient, et répond de manière personnalisée et graduée aux besoins de la population de sa zone d'intervention, via un maillage de proximité qui se veut inclusif et mobile.

Depuis 2019, Le Vinatier a engagé des transformations en profondeur en déployant des pratiques orientées vers le rétablissement des personnes concernées, en cohérence avec les priorités du **Projet Territorial de Santé Mentale du Rhône**.

Ces changements se sont traduits par une réduction des durées d'hospitalisation au profit du déploiement des prises en charge ambulatoires.

Pour accompagner cette évolution, le « case management » et la mobilité des soignants dans le milieu de vie des patients ont été développés, afin de délivrer des soins plus intensifs, flexibles et individualisés.

Les soins de réhabilitation psychosociale et la psychoéducation s'inscrivent désormais à chaque séquence du parcours. Les pairs-aidants ont fait leur entrée dans les services de soins, optimisant l'alliance thérapeutique.

Créer, innover, transformer

Dans le même temps, la participation des personnes concernées - patients et aidants - s'est accrue, avec notamment la création d'un collectif des usagers, le rôle renforcé des pairs aidants dans les soins de réhabilitation, ainsi que la systématisation de l'aide aux aidants.

De nouveaux dispositifs ont été mis en place pour simplifier l'accès aux soins et repérer les troubles psychiques émergents, avec la création de plateformes d'orientation dédiées (Live, POP) et de Centres d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation des adultes (CADEO).

La filière des urgences a aussi gagné en efficacité avec des durées de passage aux urgences psychiatriques Rhône Métropole raccourcies, une orientation rapide vers un dispositif de post-urgence et la disponibilité d'alternatives de prise en charge, assurées notamment par des équipes mobiles intervenant à domicile.

L'offre de soins dédiée aux enfants et adolescents et les dispositifs spécifiques aux personnes âgées ont également été marqués par des mutations majeures.

De nouveaux dispositifs spécialisés ont été déployés, notamment en addictologie et dans la prise en charge des conduites suicidaires.

Un maillage territorial indispensable

En parallèle, Le Vinatier noue des liens étroits avec les acteurs des collectivités locales, du secteur sanitaire, social et médico-social de Lyon et sa région, afin de participer à la coordination de l'offre de soins.

Cette transformation systémique de l'offre de soins, réalisée en peu de temps sur l'ensemble de l'établissement, fait du Vinatier un laboratoire d'expérimentation de nouvelles organisations, mais aussi un modèle pouvant faire référence pour la mutation des soins psychiatriques en France.



Chiffres clés



La psychiatrie, un enjeu majeur de santé publique en France

La maladie mentale et les troubles psychiques touchent près d'une personne sur 5, soit 13 millions de Français (données OMS). On observe une dégradation de la santé mentale de la population depuis la pandémie de covid 19.

La dépression est l'un des troubles les plus répandus puisque qu'elle concerne environ 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière (données Inserm). 3 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères (données SPF).

Le suicide est la première cause de mortalité entre 15 et 35 ans. Avec près de 8 300 décès enregistrés en France métropolitaine en 2017 et 200 000 tentatives, la France

affiche l'un des taux les plus élevés des pays européens de développement comparable, même si on observe depuis 2000 sa baisse régulière.

Au total, avec plus 23 Mds € par an, les dépenses remboursées au titre de la souffrance psychique et des maladies psychiatriques sont le premier poste de dépenses de l'Assurance Maladie, devant les cancers et les maladies cardio vasculaires.

Elles représentent un coût global de plus de 100 Mds € comprenant les pertes de revenus et de bien être induites.



Une prise en charge dans la cité, au plus près des besoins des patients

Le Vinatier propose une prise en charge principalement ambulatoire, centrée sur le rétablissement des personnes concernées, au plus proche de leur lieu de vie.

Cette politique est portée par les équipes extrahospitalières des centres médico-

psychologiques et les équipes mobiles intervenant à domicile avec leurs case managers.

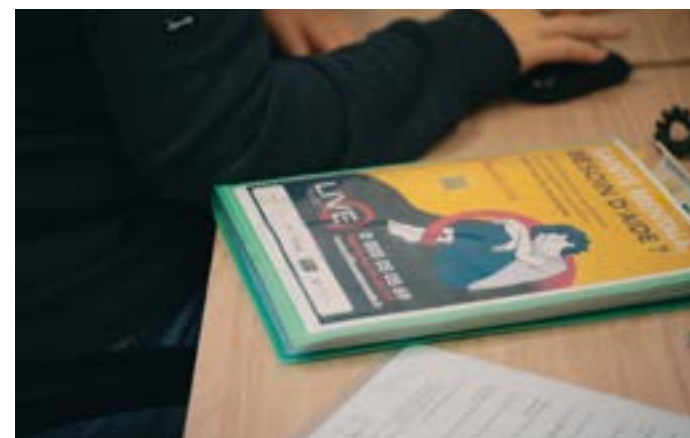
Les personnes concernées sont prises en charge via différents dispositifs dédiés.

1) Information et orientation

Live, une écoute professionnelle et engageante

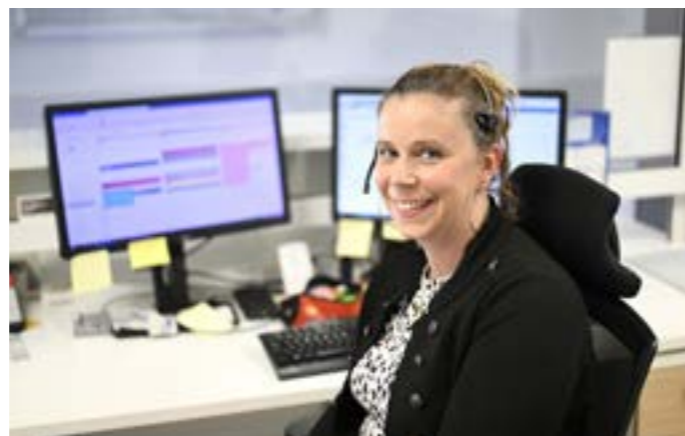
La plateforme téléphonique LIVE permet d'informer, d'orienter toute personne concernée par une problématique de santé mentale, suivie ou non en psychiatrie, de leurs familles et aidants, ainsi que des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social. L'équipe, composée d'infirmiers, assistants sociaux, psychologues et psychiatres, évalue les demandes de soins, propose des possibilités d'orientation et peut également jouer un rôle de coordination.

- **7j/7, de 8 h à 20 h au 08 05 05 05 69 ou en appelant le 15**



Cette plateforme accueille premières demandes de soins en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et permet de réaliser une évaluation brève des besoins et des ressources, d'informer sur l'offre de soins psychiatriques et les ressources disponibles au Vinatier ou chez des partenaires et d'orienter les familles sur le service de pédopsychiatrie ou auprès des partenaires de l'établissement

- **Tel : 0 800 71 51 50, du lundi au vendredi, 9h-17h**



Les centres d'accueil, d'évaluation et d'orientation : CADEO

Destinés à toutes les personnes ayant des difficultés dans le domaine de la santé mentale, les 6 Centres d'Accueil, d'Évaluation et d'Orientation (CADEO) répartis sur le territoire (Centre, Perrache, Rillieux, Villeurbanne, Décines, Bron) accueillent les 1ères demandes de soins psychiatrique.

Une consultation psychiatrique permet d'évaluer les besoins des patients, et de les orienter, le cas échéant, vers le professionnel ou le dispositif approprié. Dans la plupart des cas il s'agit d'un professionnel libéral, d'une structure publique de recours ou d'une structure associative.

Après leur passage au CADEO, les personnes qui ont des difficultés sévères entament un parcours de soins au sein de structures appropriées du Vinatier.

2) Suivi des patients en ambulatoire

Les patients dont les symptômes sont stabilisés sont accueillis dans les 29 Centres Médico Psychologiques (CMP), et les 18 Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP) et Centres de Réhabilitation et de Psychoéducation (CRP) que compte aujourd'hui le territoire.

Les CMP reçoivent les patients en consultations médico-soignants individuelles lors de consultations spécifiques ou dans le cadre d'une prise en charge régulière. Ils sont composés d'équipes pluridisciplinaires (psychiatres, psychologues, assistants sociaux, psychomotriciens, orthophonistes, éducateurs spécialisés ...) qui réalisent des actions de diagnostic, de prévention et de soins médicopsychologiques

Les CATTTP et les CRP proposent des soins de réhabilitation psycho-sociale et des programmes d'éducation thérapeutique.

Les patients souffrant de symptômes subaigus ou dont l'état nécessite des soins intensifs sont pris en charge en hôpital de jour ou par les équipes mobiles d'intervention à domicile. A l'heure actuelle, Le Vinatier compte 3 équipes mobiles de crise, constituées chacune d'une vingtaine de soignants ; l'objectif est d'améliorer encore la couverture géographique

du territoire de responsabilité du Vinatier, pour développer les soins inclusifs au domicile, proportionnés aux besoins et permettant d'éviter ou de raccourcir les hospitalisations.



3) Hospitalisation sur le Campus Hospitalier du Vinatier

Le Campus Hospitalier du Vinatier comporte 130 places d'hôpital de jour, 467 lits d'hospitalisation à temps complet, 24 lits de médecine et de soins de suite, ainsi qu'une unité d'accueil des urgences psychiatriques. Il dispose d'un plateau technique d'excellence composé notamment de centres

experts, d'un plateau somatique, d'un service d'odontologie, d'un service de stimulation magnétique transcrânienne, d'une unité d'électroconvulsivo-thérapie et d'une unité d'exploration du sommeil.



Une offre de soins de pointe, personnalisée et spécialisée

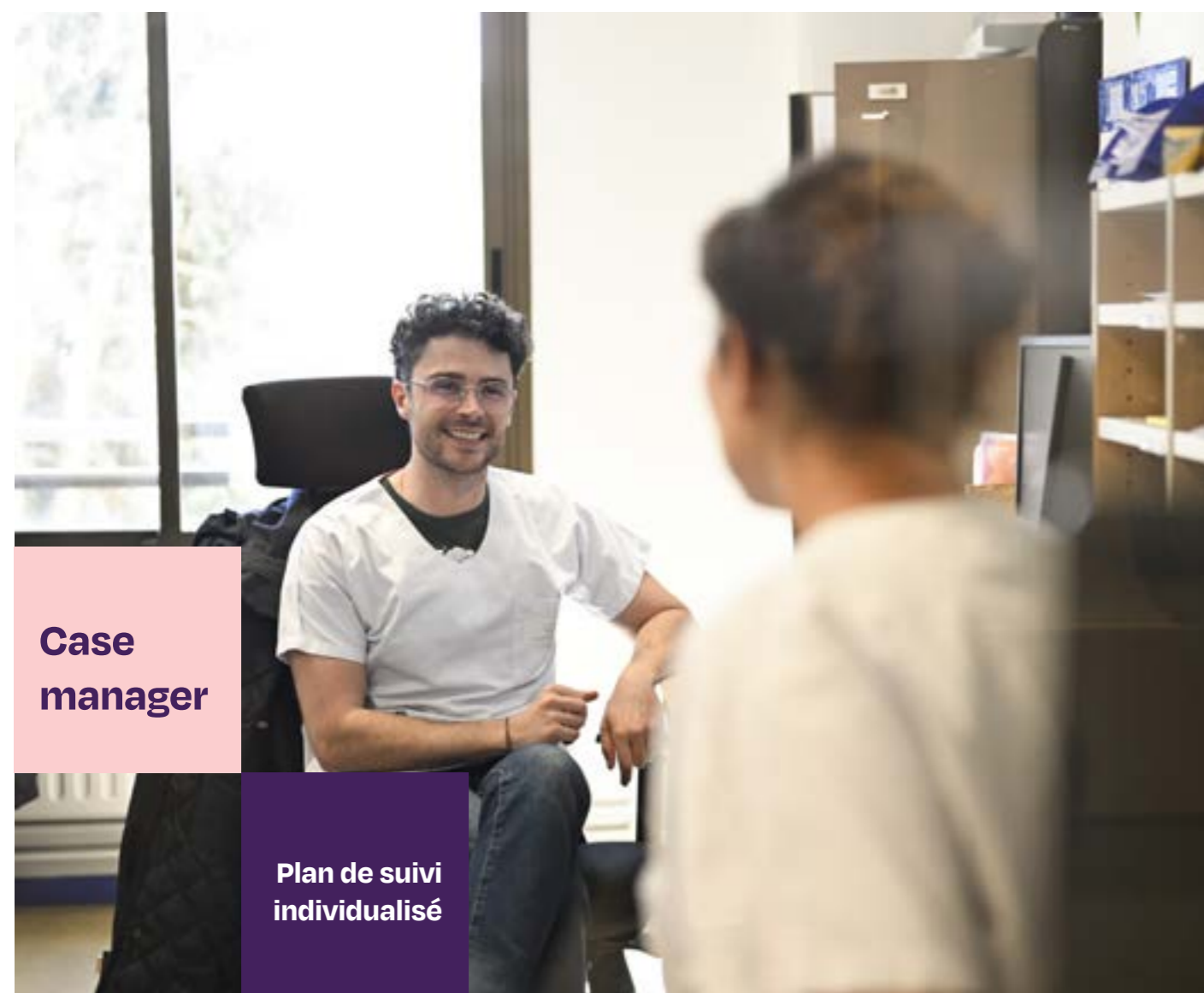
Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole dispose d'une offre de soins en psychiatrie générale homogène et de haute qualité.

Les patients bénéficient d'une prise en charge coordonnée grâce au case management, qui consiste à ce qu'un soignant référent, le case manager, évalue les besoins du patient, développe un plan de soins permettant de répondre à ses besoins, organise l'accès aux différents soins, assure l'évaluation des soins et le suivi du patient.

Les patients bénéficient également depuis 2024 de Plans de Suivi Individualisés (PSI). Le PSI est un

document construit à partir d'entretiens semi-directifs soignant / patient à partir d'échelles d'évaluation sur les domaines de vie prioritaires du patient, qui visent à engager activement la personne dans son parcours de soins et de vie.

Le PSI permet de définir avec lui des objectifs partagés sur lesquels l'équipe de soins et le patient vont travailler. Il est initié dès la séquence d'hospitalisation et complété à chaque étape du parcours de soins.



Case manager

Plan de suivi individualisé

Focus sur quelques dispositifs spécialisés d'offre de soins

1) Troubles du neurodéveloppement

Les troubles du neurodéveloppement (TND) concernent une personne sur 6 en France et ils restent mal repérés, surtout chez l'adulte.

- 70 % des personnes concernées ont des difficultés cognitives qui persistent à l'âge adulte.
- 1 à 2 % de la population est affecté d'un trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- 6 % des enfants et 3 % des adultes souffrent d'un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Les troubles Dys touchent 8 % de la population.

Prise en charge des enfants affectés par un trouble du neuro développement

Après orientation par la plateforme POP, les enfants de notre territoire sont pris en charge par le secteur psychiatrie enfants et adolescents de l'établissement. Dans le service SUNRISE, les soignants proposent des soins de proximité dans 5 centres ambulatoires situés dans la Métropole de Lyon. Leurs missions sont :

- Diagnostiquer et d'intervenir manière précoce.
- Renforcer les compétences sociales et les fonctions exécutives des enfants via des groupes d'habilités sociales et la remédiation cognitive.
- Accompagner les parents par des programmes d'entraînement
- Intervenir en cas de crises sur les lieux de vie (école, maison, IME, MECS).

Ce secteur propose aussi une activité de recours sur l'ensemble du Rhône et des territoires limitrophes avec deux centres référents :

- **Le Centre d'évaluation et diagnostic de l'autisme (CEDA)**
- **Le Centre d'Évaluation spécialisée dans les Troubles du Langage, des Apprentissages et de l'Attention (CETESLA)**

Ensemble, ils interviennent sur des situations complexes, en appui de professionnels de 1ère et seconde ligne.

Prise en charge des adultes affectés par un trouble du neuro développement

Les patients peuvent trouver une orientation et des conseils auprès de LIVE, du CRA ou du CADEO le plus proche de leur domicile. Dans certains cas, l'usager sera orienté en ville en vue de préciser son diagnostic ou se verra proposer une prise en charge directe en centre médico-psychologiques pour les situations cliniques le nécessitant.

Autisme chez l'adulte

L'unité Trouble du Spectre de l'Autisme (TS2A) de l'Adulte propose un accompagnement en réhabilitation psychosociale pour les adultes avec un trouble du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle ou avec un syndrome d'Asperger. Cette unité a également pour missions de proposer un

avis dans les situations de diagnostics complexes après une première évaluation psychiatrique ou psychologique approfondie en libéral ou en CMP.

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) Ensemble Vers un Avenir Inclusif (EVAI) accueille des jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans. Ce dispositif d'accompagnement bénéficie depuis septembre 2024 d'un nouveau lieu d'accueil au cœur du 8ème arrondissement, avec une visée plus inclusive.

Dépistage, diagnostic



et traitement du TDAH chez l'adulte

La prise en charge du TDAH nécessite de réaliser un bilan diagnostique qui prend en compte toutes les difficultés de la personne, et d'identifier d'éventuels troubles associés.

Créée fin 2023, l'**Équipe de Coordination Lyonnaise des troubles de l'Attention et de l'Hyperactivité (ECLAH)** a vocation à accompagner les professionnels de santé (de ville ou à l'hôpital) dans les étapes du dépistage, du diagnostic et du traitement du TDAH en proposant l'accès à des formations et à des réunions pluridisciplinaires de guidance.

Ce service contribue à la coordination des soins en lien avec le TDAH au sein du Vinatier mais aussi au-delà dans la région Auvergne-Rhône-Alpes par la mise en lien des professionnels. L'ECLAH renseigne les personnes et les professionnels quant au parcours de soin utile et adapté aux besoins. Depuis sa création, plus d'une centaine de professionnels ont été formés à la prise en charge du TDAH.

De plus, l'ECLAH accueille des personnes concernées en consultation d'aide au diagnostic et aux thérapeutiques ou en psychoéducation spécialisée pour les situations qualifiées de complexes requérant une évaluation par une équipe ressource après adressage d'un médecin référent. L'ECLAH contribue également à la recherche dans le champ du TDAH.

L'évaluation et la prise en charge des troubles du comportement complexes de l'adulte

Le pôle autisme neuro développement et inclusion sociale du Vinatier est spécialisé dans l'évaluation et la prise en charge des troubles du comportement complexes de l'adulte.

Chaque année, celui-ci prend en charge plus de 2000 personnes adressées par la médecine de ville, par des psychiatres et par d'autres spécialistes médicaux.

Avec le virage ambulatoire pris par la psychiatrie, l'objectif est de favoriser l'autonomie, l'inclusion et l'autodétermination des personnes, afin de limiter les hospitalisations.

Ainsi, ce secteur propose un plateau de diagnostic, d'évaluation et d'accompagnement. Il dispose aussi d'équipes mobiles qui interviennent chez les personnes concernées, dans les familles et dans les dispositifs médico-sociaux (foyers d'hébergement, FAM, MAS).

L'unité de neurodéveloppement, à la pointe de la prise en charge des cas complexes en hospitalisation

Un nouveau bâtiment totalement dévolu aux troubles du neurodéveloppement, conçu selon des principes innovants de neuro architecture, a ouvert ses portes fin 2024 sur le Campus Hospitalier du Vinatier : l'unité de neurodéveloppement.

Cette nouvelle unité comprend 10 lits d'hospitalisation permettant des prises en charge totalement adaptées aux

particularités de l'autisme complexe et de tous les TND. Des effectifs renforcés permettent un accueil personnalisé en « 1 pour 1 ».



Un travail sur la lumière, sur la modularité de l'espace, la présence d'alcôves sensorielles et d'un environnement biophilique, permet d'apaiser le comportement des plus fragiles. Un jardin sensoriel, un bâtiment annexe dédié au sport adapté complète l'offre architecturale. Les familles bénéficient également d'un espace dédié à leur accueil.

Une Maison d'Accueil Spécialisée pour les personnes porteuses d'un TND sévère

L'équipe de la **Maison d'Accueil Spécialisée Maurice Beaujard** accompagne dans leur parcours de vie 40 résidents porteurs d'un trouble du neurodéveloppement sévère, en privilégiant les projets inclusifs.

2) Expertise régionale et nationale dans le TDAH et l'autisme

Le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes, support et soutien des structures de soins et services du Vinatier

Le Centre de Ressources (CRA) Autisme Rhône-Alpes a pour objectif de soutenir l'amélioration des pratiques et la qualité de vie des personnes TSA. Il accompagne les professionnels, les personnes concernées et les familles. Son équipe pluridisciplinaire rayonne sur l'ensemble de la région au travers d'équipes de diagnostic d'enfants et d'adultes pour des situations dites complexes qui nécessitent un recours ou une expertise complémentaire pour les professionnels de soins courants.

Deux équipes du Vinatier sont associées au CRA Rhône-Alpes : l'une en la **pédopsychiatrie (CEDA)** et l'autre au sein du **service de réhabilitation (TS2A)**.

Une excellence reconnue à travers le centre iMIND

Porté par Le Vinatier et labellisé Centre d'excellence en 2020, **le centre iMIND** rassemble des acteurs scientifiques, cliniques, universitaires, associatifs et industriels et œuvre à créer des synergies dans le but d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des personnes concernées par les troubles du neurodéveloppement.

Le centre iMIND développe des actions de formation ouvertes à toutes et tous, de la recherche et de la communication. Des actions de sensibilisation à destination du grand public permettent aussi aux troubles du neurodéveloppement de s'inviter dans le quotidien de chacune et de chacun.

GénoPsy

« Centre de Référence Maladies Rares pluridisciplinaire et participatif dédié aux troubles du comportement d'origine génétique », le **service GénoPsy**, a été labellisé au Vinatier et se positionne maintenant en centre coordonnateur national rattaché à la filière de santé maladies rares. Il propose des évaluations pluridisciplinaires du comportement, des synthèses de recommandations de prise en charge ainsi que de l'éducation thérapeutique aux patients et à leur famille.

Le Vinatier, pivot du futur centre de ressources TDAH en Auvergne-Rhône-Alpes

Afin d'assurer un accès équitable, gradué et coordonné au diagnostic et aux soins sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Le Vinatier et les 4 CHU du territoire se sont associés en vue de créer **un centre de ressources TDAH unique**. Celui-ci, en fédérant les acteurs existants, permettra de co-construire une véritable filière régionale de la prise en charge du TDAH et de faire monter en compétence l'ensemble des professionnels de la région. Le but est de faciliter l'accès au diagnostic, développer l'offre de d'éducation thérapeutique et les bonnes pratiques cliniques.



3) Addictions

L'addiction se caractérise par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives. La notion de conduite addictive comprend à la fois les addictions aux substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites) mais également les addictions comportementales, sans substances psychoactives (jeu, par exemple). Les addictions posent, en France comme à l'échelle européenne et dans le

reste du monde, un problème de santé publique majeur, dont les impacts sont multiples, sanitaires, médicaux et sociaux. Selon Santé Publique France, la consommation de substances psychoactives est responsable en France de plus de 100 000 décès évitables par accidents et par maladies, dont près de 40 000 par cancers.

Une prise en charge transversale au Vinatier

Le Service Universitaire d'Addictologie de Lyon et de son agglomération (SUAL), géré conjointement par Le Vinatier et les HCL, a une fonction de recours pour certains types de troubles addictifs : addictions médicamenteuses, addictions comportementales, échecs de prise en charge pour les addictions habituelles avec mise en place et collaboration à des protocoles nationaux ou internationaux de recherche médicale.

En complément des consultations ambulatoires pour tous types d'addictions déjà proposées, et pour répondre à l'augmentation de la demande de soins en addictologie, le SUAL s'est doté en décembre 2024 de 2 nouvelles unités, implantées sur le Campus Hospitalier du Vinatier.

- L'unité d'hospitalisation complète (SUAL HC) est une unité de sevrage des patients souffrant de troubles liés à l'usage de substances psychoactives. Elle peut accueillir une dizaine de patients pour une durée d'1 à 2 semaines.

- L'unité en hôpital de jour (SUAL HDJ) propose des soins individuels et en groupe pour les adultes volontaires ayant des conduites addictives aux substances psychoactives. Ces soins s'inscrivent dans une démarche de réhabilitation psychosociale, physique et cognitive sur une durée de trois mois, renouvelable si nécessaire. Les patients doivent être suivis par un médecin référent (généraliste ou psychiatre).

Ces deux unités sont ouvertes à tous les patients majeurs, sans sectorisation géographique.

Le SUAL a également une expertise sur le bilan et la prise en charge du Trouble du Déficit de l'Attention / Hyperactivité (TDAH) de l'adulte, avec ou sans comorbidité addictive.

Enfin, le SUAL possède une Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie qui se rend dans les différents services de psychiatrie du Vinatier pour rencontrer les patients hospitalisés présentant des troubles addictifs.

2
nouvelles
unités

SUAL
hospitalisation
complète

SUAL
hôpital de jour



4) Troubles bipolaires

Les troubles bipolaires touchent 2 à 2,5 % de la population, soit environ 1 Million de personnes. Le retard de diagnostic est très important, il s'écoule en moyenne 8 ans entre les premiers troubles et le diagnostic.

Les troubles bipolaires se caractérisent par des troubles récurrents de l'humeur ; Chez les personnes malades, l'humeur évolue typiquement selon deux phases qui surviennent en alternance, entrecoupées par des intervalles « libres » durant lesquels l'humeur est neutre ou « normale ». Ces deux phases sont des épisodes maniaques (ou hypomaniaques), caractérisés par une exaltation de l'humeur et une hyperactivité voire agitation

psychomotrice, et des épisodes dépressifs, plus ou moins marqués selon les personnes.

Le trouble bipolaire est une maladie biologique dont les causes sont à 70 % génétiques et à 30 % environnementales. Il est donc en partie héréditaire.

Il s'agit d'une maladie chronique, c'est-à-dire que le risque de refaire des épisodes (dépressifs ou maniaques) sera toujours présent, mais cela ne signifie pas être toujours en phase de décompensation ; au contraire, la stabilisation de la maladie (donc la phase d'humeur neutre ou normale, sans signes cliniques de dépression ou manie) est possible, grâce à une prise en charge correcte et adéquate.

La prise en charge du trouble bipolaire au Vinatier

Les personnes atteintes de troubles bipolaires peuvent être prises en charge par la médecine de ville.

Le centre expert du Vinatier se concentre sur l'accueil et le suivi des cas complexes et résistants. Il prend en charge environ 300 patients par an.

Le centre expert a un rôle d'appui et de conseil auprès de la médecine de ville, afin de donner des avis thérapeutiques et diagnostics des cas complexes. Il contribue à organiser un parcours de soins dédiés, qui envisage une prise en charge intégrée des patients atteints de troubles bipolaires, à même d'améliorer le pronostic médical (psychiatrique et somatique), ainsi que l'insertion socio-professionnelle des patients et de diminuer le fardeau économique de la maladie :

- des soins d'éducation thérapeutique qui permettent aux patients de mieux détecter les signes avant-coureurs des épisodes maniaques et de prévenir les rechutes
- des soins de recours pour les personnes atteintes de troubles de l'humeur particulièrement lourds qui peuvent être traités par neuromodulation

Le service d'hospitalisation Deniker (service hospitalo-universitaire des troubles psychiatriques résistants) dispose

de 13 lits d'hospitalisation, pour une prise en charge en hôpital de semaine ou hôpital de jour des patients atteints de pathologie résistante à plusieurs lignes de traitement.

L'équipe participe à des programmes de recherche, parmi lesquels un programme de télésuivi de 400 patients qui sont équipés d'une application smartphone leur permettant d'évaluer leur humeur : Passport Bipolaire, programme national, actuellement en cours d'évaluation.

Le centre expert bipolaire du Vinatier est également en lien avec le réseau de recherche FondaMental.



5) Suicide

Avec 8500 décès par an, la France connaît le taux de suicide parmi les plus élevés en Europe. Pour autant, celui-ci est en baisse constante depuis les années 1990 du fait de l'efficacité des stratégies de prévention successives.

La prévention et la postvention du suicide au Vinatier

Le Vinatier s'inscrit dans la stratégie nationale de prévention du suicide édictée par le Ministère de la santé.

Ceci se traduit par une vigilance accrue des personnes qui ont déjà fait une tentative de suicide : 1000 patients sont systématiquement rappelés chaque année via le dispositif Vigilans Lyon, pour un total de 40 000 personnes incluses dans le dispositif sur la France entière.

Le Vinatier a également participé à la mise en place du 3114, numéro national de prévention suicide. Une quinzaine de centres sont organisés pour pouvoir être contactés 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 par les personnes et par leurs proches.

De même, depuis plus d'une dizaine d'années, Le Vinatier forme les professionnels de santé à détecter et à prendre en charge les personnes à risque suicidaire.

Parallèlement, Le Vinatier propose des dispositifs de postvention, qui consiste à accompagner les personnes endeuillées par le suicide d'un proche et les institutions

impactées par un suicide. La postvention permet d'apporter un soutien aux personnes impactées dans les institutions, les entreprises, les prisons. Le Vinatier a participé à la cocréation de la plateforme ESPOIR, qui propose aux personnes endeuillées par suicide un accès à des informations cruciales, des ressources précieuses et une équipe de professionnels de la santé mentale, le tout accessible à tout moment et n'importe où.

Cette plateforme donne la possibilité de poser des questions de manière anonyme à une équipe de professionnels de santé. Des webcliniciens, comprenant des psychologues et des psychiatres, répondent aux questions et, avec le consentement de la personne, partagent les réponses de manière anonyme sur la plateforme. Cette approche innovante vise à franchir les barrières de la stigmatisation et du tabou afin de fournir un soutien utile et confidentiel.



Le 3114, un service téléphonique ouvert 24 h/24 et 7 jours /7

La crise suicidaire constitue un état de vulnérabilité qui peut fluctuer à tout moment de la journée, nécessitant de pouvoir être en contact à toute heure avec des professionnels en capacité d'apporter une aide et un soutien adaptés.

Le 3114, Numéro National Prévention Suicide, permet à toute personne en crise suicidaire, à ses proches ou aux professionnels qui l'accompagnent de trouver un soutien individualisé afin de favoriser la résolution de la crise et réduire le risque suicidaire ou de soutenir des personnes endeuillées par un suicide.

Ce service est assuré par des psychologues ou des infirmiers, encadrés par une équipe de médecins et de psychologues spécialisés dans la prévention du suicide afin d'assurer la qualité et la sécurité des orientations données à chacune des situations.



6) Dépression chez la personne âgée

Près de 20 % des personnes âgées de plus de 65 ans présentent des symptômes de dépression, avec une incidence sur leur qualité de vie, leurs interactions sociales et leurs pathologies. Pourtant, cette pathologie est sous diagnostiquée et insuffisamment prise en charge.

Les personnes dépendantes les plus fragiles présentent un risque plus important de dépression, elles sont plus de 40 % à être affectées par des épisodes dépressifs.

Les causes sont multiples : elles peuvent résulter de pathologies psychiatriques récurrentes chez ces personnes, d'épisodes dépressifs à début tardif déclenchés par des tensions ou des événements défavorables, le recul des activités sociales, ou encore l'émergence de la dépendance.

Une fragilité neurovasculaire ou une entrée dans une maladie

de Parkinson ou Alzheimer peut se manifester par des symptômes dépressifs.

La dépression a un impact significatif sur la mortalité : plus de 2500 personnes âgées de plus de 65 ans se suicident chaque année, la dépression contribue à pérenniser les inflammations, et les personnes dépressives prennent moins bien leurs médicaments.

Pourtant, cette maladie est sous diagnostiquée chez les personnes âgées car les symptômes sont plus difficiles à évaluer chez celles-ci.

Seule une personne dépressive sur deux est correctement prise en charge.

La prise en charge de la dépression de la personne âgée au Vinatier

La dépression de la personne âgée nécessite une analyse afin de personnaliser les propositions thérapeutiques.

Le Vinatier dispose d'un service dédié à la psychiatrie de la personne âgée qui accueille chaque année 2500 personnes de plus de 65 ans, très majoritairement âgés de plus de 75 ans. 300 à 350 sont hospitalisées. Plus de la moitié d'entre elles souffre de troubles de l'humeur.

L'offre de soins est constituée de :

- 3 services d'hospitalisation de 18 lits
- 5 consultations ambulatoires et d'équipes mobiles qui se déplacent vers les patients
- 1 service de soins intensifs à domicile, solution alternative à l'hospitalisation pour les personnes en situation de crise ou de post hospitalisation.

Des prises en charge médicales adaptées selon la nature des épisodes dépressifs

- L'hospitalisation est utile les personnes atteintes de dépression très sévère (mélancolie) et/ou à risque suicidaire très élevé.
- Alors que les traitements médicamenteux ne sont pas toujours très bien acceptés, la psychothérapie a des effets très efficaces et est mieux supportée.
- La prise en charge des épisodes dépressifs légers peut se traduire par des prescriptions médicamenteuses, mais aussi par des psychothérapies, l'amélioration du cadre de vie et du lien social des personnes, des groupes d'éducation

thérapeutiques. Le centre de guidance familiale se déplace également dans la famille de la personne concernée pour l'aider à ce que cette dernière aille mieux

Les personnes concernées peuvent se rendre dans un CMP, dans lequel un infirmier effectuera une pré-évaluation permettant de déterminer le degré d'urgence de la prise en charge par un médecin.

Les professionnels de santé peuvent contacter une « hotline » pour recueillir des conseils de la part des spécialistes du Vinatier ou faire une demande d'hospitalisation.

Les soins à destination des personnes âgées au Vinatier



ne se limite à la dépression mais à toutes les pathologies psychiatriques de l'âge avancé qui peuvent être parfois intriquées avec des troubles neurocognitifs.

7) Troubles psychotiques

Les premiers épisodes psychotiques surviennent généralement entre 15 et 25 ans, ils concernent approximativement 3% de la population. Les symptômes se traduisent par des perturbations du raisonnement, des idées délirantes, des troubles de la perception, du délire, hallucinations, désorganisation de la pensée. Les conséquences de ces troubles sont potentiellement importantes, avec notamment

un risque suicidaire élevé, un risque de désocialisation et la chronicisation de ces symptômes. Ceux-ci peuvent évoluer vers des troubles comme la schizophrénie ou les troubles bipolaires, mais aussi vers la rémission. Plus la prise en charge est précoce, meilleur est le pronostic en termes de symptômes et de fonctionnement social, ce qui permet aux personnes de mieux s'insérer, et de réduire la mortalité.

La prise en charge des premiers épisodes psychotiques (PEP'S) chez l'adolescent et le jeune adulte au Vinatier

Créé en 2019, le programme PEP'S organise un accès aux soins précoce pour les jeunes adultes qui traversent un premier épisode psychotique. Dans le cadre de cette prise en charge, principalement ambulatoire, les jeunes sont orientés rapidement et de façon pertinente, pour ensuite être suivis pendant 3 ans de façon proactive par un infirmier éducateur « case manager ». Les soins combinent des traitements

médicamenteux et un accompagnement psychosocial, parfois couplées à des interventions de réhabilitation. L'objectif est en effet de favoriser au maximum l'insertion sociale et dans l'emploi des personnes concernées.

La prise en charge peut s'initier via les CADEO qui effectuent une première évaluation du patient, ou à la suite d'un passage aux urgences ou de l'intervention d'une équipe mobile en cas de difficulté d'accès aux soins (équipe Elip's).

L'équipe du programme PEP'S, composée de 25 professionnels dont 16 case managers, rencontre 400 patients par an sur l'ensemble du territoire du Vinatier.



Une recherche d'excellence

La psychiatrie entre dans une nouvelle ère, rendue possible grâce aux nouvelles technologies d'imagerie et de traitement des données, qui donnent de nouvelles clés de compréhension des mécanismes du cerveau. La confrontation des données biologiques, cliniques et d'imagerie cérébrale va permettre de détecter des maladies de façon précoce et de pouvoir agir rapidement avant qu'elles ne s'étendent.

Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole s'est imposé au cours des dernières années comme un acteur clé de la recherche clinique en psychiatrie. En 2021, cette excellence a été confortée par la reconnaissance d'une Délégation de la Recherche Clinique et de l'Innovation par le Ministère de la Santé. Ce «label» couronne le nombre d'essais promus par l'établissement et d'appels à projets nationaux décrochés.



+ de 120 publications

1^{er}
établissement Public de Santé Mentale
(Hors GHU Paris PSY - neurosciences)

5.5M d'€
dédiés à la recherche

12
structures de recherche

+ de 100 professionnels participent à la recherche
(chercheurs et fonctions supports)

L'activité de recherche de l'établissement est étroitement connectée à son offre de prise en charge des patients, l'enjeu étant d'améliorer et de faire évoluer les techniques de soin. Elle s'inscrit dans une démarche pluridisciplinaire qui réunit tout le personnel : médecins, paramédicaux, neuroscientifiques, à laquelle sont associées les personnes concernées.

Les activités de recherche portent sur une grande diversité de sujets parmi lesquels l'autisme des jeunes adultes, la schizophrénie, la dépression résistante, le suicide, les addictions, la réhabilitation psychosociale, les troubles bipolaires, les troubles du sommeil, l'aide aux aidants.

Le Vinatier rassemble 12 structures reconnues pour leur excellence tant dans la recherche que dans la prise en charge des patients :

- **REPERE Senior** : REseau Pluridisciplinaire d'Évaluation, de Recherche et d'Éducation de la Personne âgée ; Dr. Jean-Michel Dorey
- **iMIND** : Centre d'Excellence Autisme et Troubles du Neurodéveloppement labellisé en 2020 ; Pr. Caroline Demily
- **CRIAVS ARA** : Centre de Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles Auvergne-Rhône-Alpes ; Dr. Guillaume Giret
- **CRA RA** : Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes ; Dr. Sandrine Sonie
- **OSPERE SAMDARRA** : Observatoire national sur la Santé mentale et les Vulnérabilités Sociales ; Dr. H. Zeroug-Vial
- **CRR** : Centre de Réhabilitation Psychosociale ; Pr. Nicolas Franck

Une démarche d'innovation ouverte et transdisciplinaire

L'innovation constitue un principe fondateur du Vinatier. Elle a vocation à irriguer les organisations de soins et les pratiques professionnelles courantes. Le Vinatier promeut l'innovation ouverte, associant les professionnels, les usagers et les partenaires de l'écosystème. Dans cet esprit, elle a créé en 2024 le Synapse Lab, le nouveau living lab dédié à l'innovation en psychiatrie. C'est un lieu de maturation des projets et d'expérimentation pour les acteurs du Vinatier engagés dans l'innovation en psychiatrie. Ce laboratoire, dédié d'abord aux professionnels de l'établissement, est aussi ouvert aux professionnels de santé extérieurs. Il s'adresse aussi aux personnes concernées, aux aidants, aux associations de patients, à des partenaires publics et privés (startup, laboratoires...). Synapse Lab offre un espace collaboratif propice à la création de projets novateurs. Grâce à une méthodologie de co-conception, Synapse vise à développer des produits et des services révolutionnaires dans les domaines du soin, du rétablissement et du repérage précoce.

- **CLAP** : Centre Lyonnais des Aidants en Psychiatrie (Unité de Psychoéducation et Psychothérapie dont le Centre Lyonnais pour les Aidants / familles en Psychiatrie) ; Dr. Romain Rey
- **SUAL** : Service Universitaire d'Addictologie de Lyon ; Pr. Benjamin Rolland
- **SUNRISE** : Service universitaire en neurodéveloppement, Réhabilitation, Intervention et Suivi chez l'Enfant ; Dr. Marie-Maude Geoffray
- **CPS** : Centre de Prévention du Suicide Recherche en suicidologie ; Dr. Edouard Leane & Pr. E. Poulet

Le Vinatier coopère étroitement avec l'environnement académique (INSERM, CNRS, Neuro Campus CRNL, ISC (institut des sciences cognitives), Université de Lyon, Université de Saint-Etienne, Fondation Fondamental) et les établissements de santé du territoire (Hospices Civils de Lyon). Il porte la nouvelle Fédération régionale de recherche en santé mentale qui réunit, à l'heure actuelle, 20 établissements de santé.

En 2024, Le Vinatier a financé 62 études, participé à une centaine de publications scientifiques (articles, ouvrages, chapitres d'ouvrage). Il a bénéficié de 4,2 M € de crédits au titre de ses missions de recherche.

L'établissement a obtenu 1698 points SIGAPS (score de valorisation des publications scientifiques), Plus de la moitié de ces points correspondent à des revues de catégories A et B, les rangs les plus élevés des revues scientifiques.

Synapse s'inscrit dans le cadre du dispositif DIGIMENTALLY, un Tiers Lieu d'expérimentation en santé numérique soutenu par le gouvernement. Cette initiative réunit la Fondation ARHM, l'Adapei 69 et Synapse Lab pour tester des solutions et des services numériques en santé mentale, en mettant l'accent sur la prévention, les soins, le rétablissement, le repérage précoce et le handicap.



L'écoute des patients et la place des aidants

Le Vinatier souhaite permettre aux usagers de participer activement à la vie de l'établissement. Cette démarche est notamment portée par la Direction des Patients et Familles. Pour cela elle s'attache à développer et à déployer une culture d'expérience patient. C'est-à-dire de faire en sorte que les

personnes concernées puissent exprimer leur avis et soient intégrées dans les projets de l'établissement. Plusieurs dispositifs existent pour accompagner cette démarche.

La commission des usagers

Il s'agit d'une instance au sein de laquelle siègent trois représentants des usagers (une personne concernée, une proche aidante de l'UNAFAM et sa suppléante) qui veillent à ce que les droits des usagers soient respectés.



Implantée dans le Campus Hospitalier du Vinatier, la maison des usagers et des familles est un lieu hors soins dans lequel les personnes concernées peuvent trouver de la documentation sur une grande variété de sujets, notamment sociaux et ayant trait aux loisirs, qui les aident à devenir acteurs de leur parcours. Des associations interviennent à la maison des usagers pour présenter des dispositifs et des programmes d'accompagnement.

BREF, Un programme de psychoéducation destiné aux proches et aux aidants

Du fait de la stigmatisation et de la méconnaissance des pathologies psychiatriques dans la population, les aidants en psychiatrie ont besoin de soutien dès le début de la maladie de leur proche. Une aide précoce permet de réduire l'impact sur la santé de l'aidant et d'améliorer celle du proche malade.

Afin de répondre à ces besoins exprimés par les aidants, l'équipe de Unité de Psychoéducation et de Psychothérapies a développé le programme de psychoéducation BREF, en collaboration avec l'UNAFAM afin de proposer rapidement une aide aux aidants de personnes atteintes de troubles psychiques. Les objectifs sont de motiver les aidants à se faire aider, d'informer sur la maladie, les traitements et les dispositifs existants, de développer l'alliance thérapeutique et d'individualiser l'accueil des familles. Le programme BREF se déroule en 3 séances d'1h, animées par 2 professionnels (Infirmiers/Psychologue/Interne) et il est complété d'un suivi post-programme à 3 mois.



Le collectif des usagers

Initié par le Vinatier afin de mieux prendre en compte l'expérience patient dans son fonctionnement, le collectif des usagers rassemble des patients rétablis ainsi que leurs proches qui font des propositions, participent à des groupes de travail, pour améliorer le quotidien des patients et leurs proches au sein du Vinatier, qu'ils soient hospitalisés ou suivis à l'extérieur (CMP, CATTP, équipes mobiles...). Parmi la dizaine de membres actifs du collectif, certains font partie des instances de l'établissement. Ils y représentent les usagers. Le collectif se mobilise également sur des sujets spécifiques, qu'il estime être prioritaires. Par exemple, ses membres ont rédigé un livret d'accompagnement à la sortie d'hospitalisation à destination des usagers.

La maison des usagers et des familles, un lieu ressources pour donner aux personnes les moyens d'agir

Focus sur la qualité de vie au travail des équipes soignantes

Dans le cadre de son projet d'établissement CAP 28, publié en 2024, et dans la continuité des actions engagées depuis 2019, Le Vinatier œuvre en faveur d'une organisation sociale durable. Considérant le développement des compétences de ses professionnels comme la clé de voûte de la transformation des pratiques de soins, il lui consacre un effort sans précédent.

Un plan de formation ambitieux

Le Vinatier va au-delà de la contribution minimale réglementaire, en dédiant à la formation un budget annuel de 1,6 millions d'euros pour les professionnels de l'établissement.

L'hôpital soutient également les études promotionnelles, en consacrant plus d'un tiers de son plan de formation au financement des métiers les plus en tension, tels que les infirmiers afin de promouvoir l'ascenseur social interne. Ce financement vient s'ajouter aux enveloppes régionales.

L'établissement, s'est également engagé depuis 4 ans dans une politique de formation importante de l'encadrement soignant. Depuis, 2022, elle s'étend à l'encadrement médical.



Zoom : Evolu'Psy Compétence, un centre de formation reconnu pour les professionnels de santé

Evolu'Psy compétence a pour but de former les professionnels et plus largement le public accompagnant des personnes présentant des troubles en santé mentale ou psychiatriques. Evolu psy compétence est l'organisme de formation du Vinatier. Il est certifié QUALIOPi depuis 2021.

L'activité d'Evolu'Psy compétence porte en grande partie sur la formation des personnels de l'établissement Le Vinatier

– Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole, mais celui-ci propose également des formations à destination des autres établissements hospitaliers et organismes du secteur médico-social dans la région. Il s'adresse également directement aux particuliers qui souhaitent suivre une formation dans le cadre de leur parcours professionnel.

Les formations sont dispensées par des professionnels internes et externes à l'hôpital Le Vinatier, notamment : infirmiers en pratique avancée, médecins, psychologues et neuro psychologues.

Elles portent sur un large éventail de thématiques, telles que la réhabilitation, l'aide aux aidants, l'addictologie, l'autisme, l'isolement et la contention, la bien traitance, la santé sécurité au travail, la conduite d'entretien infirmier. Un DU de recherche à destination des paramédicaux est également proposé en partenariat avec les HCL ainsi que la formation Premiers secours en santé mentale.

Ces formations sont d'une durée de 1 à 3 jours, pour la plupart en présentiel, avec un développement progressif de quelques formations à distance.



Un développement de la délégation médicale

Le Vinatier reconnaît la capacité de ses professionnels soignants à élargir leur champ de compétences et à délivrer un soin plus adapté dans des délais optimisés pour les patients. La délégation médicale est appliquée à chaque fois que la

réalisation d'un acte par le médecin lui-même ne présentera pas de plus-value (9 protocoles sont actuellement validés). La pratique infirmière avancée, déjà bien implantée au travers des infirmiers en pratique avancée en mention « santé mentale », a vocation à s'étendre dans le cadre d'un déploiement structuré. La priorité est de mieux couvrir les dispositifs ambulatoires, les zones d'interface dans le parcours de soins et les grands moments de transition de la vie.

Le Vinatier mène parallèlement une politique ambitieuse d'attractivité et de fidélisation de ses professionnels qui repose sur le bien-être au travail, l'équilibre personnel de ses salariés, la reconnaissance de leur engagement.

Des parcours d'intégration complets pour les soignants

Depuis novembre 2022, Le Vinatier propose aux nouveaux soignants un parcours qui vise à les familiariser avec leur environnement de travail, en amont de leur prise de poste et au cours des 6 premiers mois de leur activité :

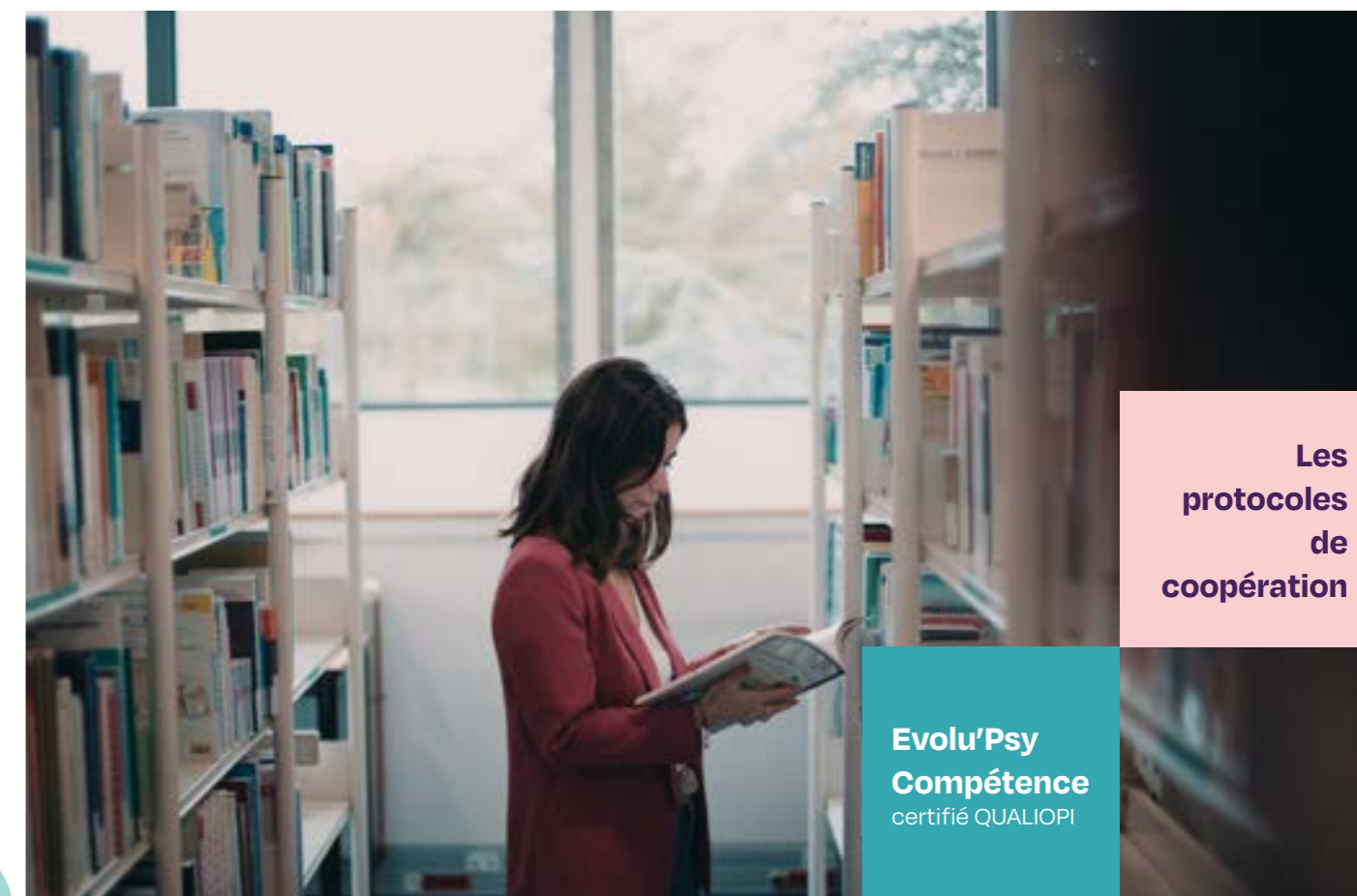
- Ce parcours comprend notamment une formation de 5 jours qui allie théorie et adaptation progressive à la prise de fonction et une participation à une journée d'accueil des nouveaux arrivants.
- Chaque infirmier contractualise un parcours de formation avec le cadre de santé de l'unité de soins d'affectation. Afin de compléter ce dispositif d'intégration

et d'accompagnement, les personnes nouvellement recrutées pourront bientôt aussi bénéficier d'un programme de mentorat assuré par des pairs infirmiers.

Des actions concrètes pour accompagner les étudiants en stage

Afin de faciliter leur intégration, Le Vinatier propose différentes actions d'accueil et d'accompagnement aux étudiants infirmiers et aides-soignants en stage.

Des journées découvertes de l'établissement et de la psychiatrie sont également proposées, avec notamment un parcours découverte, des jeux de piste et une journée de l'emploi infirmier.



Les protocoles de coopération

Evolu'Psy Compétence certifié QUALIOPi

Un pôle d'enseignement de référence

Le Vinatier - Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole est le 2^{ème} pôle hospitalo universitaire psychiatrique de France. Il forme chaque année 100 internes et 105 étudiants en psychiatrie.

Dans le cadre de l'enseignement du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de psychiatrie, l'établissement assure une moyenne annuelle de 120 journées (ou demi journée) de cours sur site.

Parallèlement, il accueille l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'Institut de Formation des Cadres de santé du Territoire Lyonnais (IFCS-TL).

L'Institut de formation en soins infirmiers du Vinatier est agréé pour accueillir chaque année 105 nouveaux étudiants. La formation prépare en trois ans à l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmier.

L'Institut de formation de cadres de santé est agréé pour accueillir 67 étudiants appartenant aux 13 métiers paramédicaux. Il offre la possibilité d'effectuer la formation sur une ou deux années (pour ceux étant déjà en fonction d'encadrement). Parmi ces 67 étudiants, 46 places sont pour la filière infirmière, 7 pour la filière médico-technique, 7 pour la filière rééducation et 7 en discontinu.

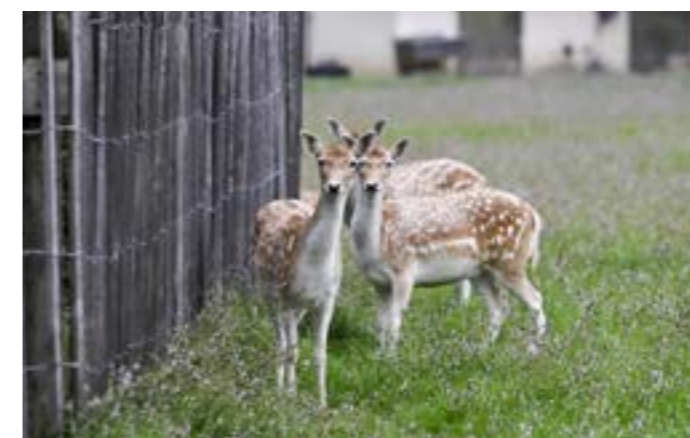
Le Vinatier est le 2^{ème} pôle hospitalo universitaire psychiatrique de France



Une volonté de conjuguer santé environnementale et santé mentale

Les bienfaits prouvés de la nature sur la santé mentale

Réduire le stress, améliorer l'humeur, prévenir les troubles : les espaces naturels jouent un rôle essentiel pour notre santé mentale. Cela a été scientifiquement prouvé, par des études qui mettent en évidence un lien fort entre proximité et fréquentation de la nature et diminution de la mortalité, des troubles psychiques et du stress chronique. Ces bénéfices sont mesurés par des marqueurs biologiques tels que le cortisol, le rythme cardiaque, etc et par des indicateurs de bien-être. A l'inverse, on observe que le stress, l'anxiété, la dépression et la solitude sont davantage ressentis chez les personnes vivant loin d'espaces verts ou bleus. Partant de ces constats, plusieurs types d'interventions basées sur la nature sont déjà mises en œuvre dans le champ psychiatrique, tels que l'hortithérapie, les bains de forêt, les thérapies par l'aventure, les jardins thérapeutiques, ou encore les psychothérapies assistées par la nature.



Au Vinatier, la nature au service du soin

Le Campus Hospitalier du Vinatier à Bron est implanté au cœur d'un parc de 73 hectares : il est, par sa superficie, le troisième parc de la métropole lyonnaise après ceux de la « Tête d'Or » et de « Parilly ». Ce vaste espace arboré héberge de nombreuses espèces végétales telles que des pins, chênes, ginko... Deux parcs aux chèvres et un parc aux daims se trouvent également sur le site.

Dans cet écrin de nature, le Campus Hospitalier, dispose d'un espace de rééducation en plein air avec un jardin thérapeutique qui offre aux usagers un cadre unique pour une rééducation sensorielle et motrice. Doté d'installations diversifiées, il répond aux besoins spécifiques de chacun, tout

en permettant de tirer parti des bienfaits thérapeutiques de la nature tout au long du parcours de soin.



Au-delà des soins individuels, la nature s'impose comme un levier de prévention en santé mentale. Des programmes éducatifs comme les « classes dehors » ou des projets de prescription de nature se développent. Le Vinatier s'inscrit dans cette dynamique, avec pour objectif de développer des interventions ancrées dans le vivant, favorisant à la fois le soin des personnes et la préservation de notre environnement.

Un bilan carbone en vue de réduire l'impact environnemental de l'établissement

De même, dans le cadre de sa stratégie en santé globale, Le Vinatier vient de révéler les résultats de son bilan carbone 2023, qui repose sur l'analyse de données physiques (énergie, alimentation, médicaments, mobilité, bâtiments, déchets) et financières (montant des achats par exemple). Les résultats font apparaître une émission de 14 858 tonnes équivalent CO₂.

Cette « photographie » des émissions carbone de l'établissement et des activités qui en découlent va permettre au Vinatier construire collectivement une stratégie de réduction des émissions à court, moyen et long terme, autour d'un objectif clair : -5 % par an jusqu'en 2050. Cet engagement s'inscrit dans le projet d'établissement en faveur de la santé globale, en lien direct avec la santé environnementale. Car limiter son empreinte écologique, c'est aussi agir sur les déterminants de santé : qualité de l'air, climat, sécurité alimentaire, etc.



Contact Presse

cellulecommunication@ch-le-vinatier.fr



www.le-vinatier.fr



LE VINATIER

PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE